

LA DORÉE

Bulletin Municipal n° 39

MEILLEURS
VŒUX 2022



Sommaire

P 3 : Mot du Maire

P 4 à 8: Réalisation Travaux

P 9 : Services administratifs

P 10 à 12 : projets

P 13 : recensement de la population

P 14 à 21 : information et État Civil

P 22 : CCAS

P 23 à 24 : Entretien

P 25 à 28 : Nos associations

P 29 à 32 : Associations extérieures

P 33 à 42 : Informations intercommunales

P 43 à 45 : Randonneurs du Bocage

P 46 : le bon à savoir

P 47 : la Diabolix II

P48 : Animation

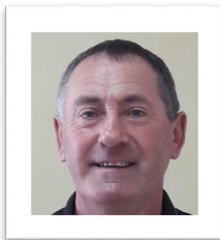
P49 : Ecole Marin Marie

P 50 : La virade de L'espoir

51 et 52 : Hommages



MOT DU MAIRE



Nous avons à La Dorée, une église atypique ,nous voulions cette année vous la présenter en 1ère page, car nous avons rarement l'occasion de la découvrir sous cet angle, c'est pourquoi nous avons aménagé un espace qui vous permettra de faire le tour et admirer son architecture .

Voilà pratiquement 2 années que nous vivons avec cette crise sanitaire qui ne cesse de compliquer notre quotidien, il faut rester vigilant.

Je tenais à vous informer sur les différents projets réalisés cette année, tout d'abord la rénovation des 2 logements au-dessus de l'école,

le changement de Led sur les lampadaires, la réalisation du sentier pédestre à la Gaucherie, le rafraichissement du logement situé au dessus de la mairie.

Pour 2022, un nouveau site internet verra le jour, nous finaliserons l'adressage, une clôture sera installée au cimetière afin de faciliter l'entretien des cavurnes et columbarium , une étude sera menée pour un aménagement du centre bourg afin de réduire la vitesse des véhicules.

Nous envisageons de réaliser un devis d'enrobé pour le parking du plan d'eau, l'écoulement des eaux le détériore et forme des petits ruisseaux qui rendent les déplacements de nos pêcheurs difficiles.

La création d'un Club house de 50m² sur le terrain de football, ce bâtiment servira bien sûr à nos équipes de l'AS, cette salle pourra être également utilisée pour nos différentes associations.

Je tiens à remercier la population , lors des élections départementales et régionales, nous avons été une des communes du Bocage Mayennais où le nombre de votants a été le plus important soit 43.40%.

Je remercie la commission bulletin pour la réalisation de ce journal ,

Nous vous souhaitons à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année,

le conseil municipal, les employés communaux et moi-même, nous vous présentons tous nos vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle année 2022. Prenez soins de vous et de votre entourage !

TRAVAUX REALISÉS

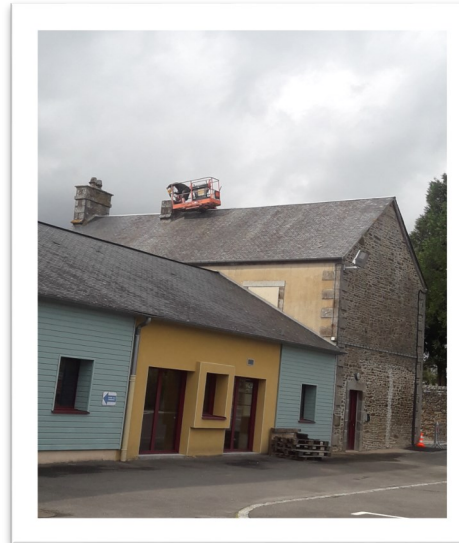
Démolition cheminées:

L'entreprise CYR Rénovation de Gorron, est intervenue début septembre afin de démolir les 3 cheminées situées au dessus de la salle des fêtes.

Les cheminées devenaient dangereuses, quant aux pierres, celles-ci menaçaient à tout moment de tomber .

La présence des Choucats de plus en plus nombreux y trouvaient refuge , ce qui a accéléré la détérioration.

Au vu de la situation , le conseil a décidé pour la sécurité des usagers, de faire appel à cette société pour un montant de 8 100€ TTC.



Travaux: changement de lanternes :

Dans un soucis d'économie d'énergie , au mois de mai en accord avec Territoire Energie, la commune a remplacé le système actuel par des lampes à led sur les 19 lanternes du centre bourg , route de Levaré-Landivy.

Avec une participation financière de territoire énergie mais également subventionnée par l'état à hauteur de 30%, soit à charge pour la commune de 3 758.73€

Nous pouvons espérer une économie d'énergie de 60%





Réhabilitation de 2 logements :

Le conseil municipal a décidé d'effectuer des travaux de réhabilitation au 10 et 12 rue de l'école, au dessus de l'école.

Les travaux de démolition ont commencés courant décembre avec les bénévoles du conseil mais aussi notre agent communal.

4 entreprises sont intervenues, l'entreprise GARNIER Rémy de St Aubin Fosse Louvain, pour l'électricité, peinture, carrelage ,faïence et plomberie .

L'entreprise DEDOUET de Pontmain pour la réalisation de l'isolation de la dalle

L'entreprise BMI de LA DOREE (M Talvard Julien) pour l'isolation du plafond, murs intérieurs, placo , l'installation des dressings.

AMCP de St Berthevin la Tannière pour les menuiseries des pignons des combles aménagés.

Les travaux étant terminés courant juin , cela nous a permis d'accueillir le personnel de Lou Légumes situé à Landivy à partir de début juillet

Coût TOTAL de l'investissement 73 849.87€

Subventions 42 912.46 €

Soit reste à charge pour la commune de 30 937.41€



BMI: 30 497.50€

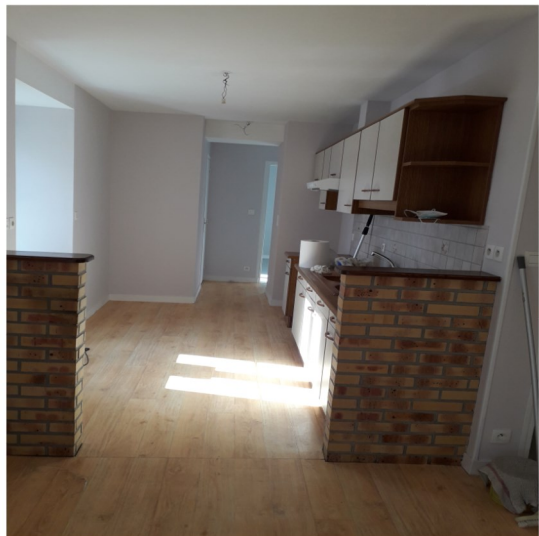
Garnier Rémy: 33 560€

DESDOUET: 7 802.37 €

AMCP : 1 990€

Subvention de la région :16 069.40€

Département : 26 843.06€



Travaux de peinture :

Nous avons décidé de rafraichir le logement situé au 15 place de la mairie (au dessus de la mairie) .

L'agent communal a posé de la faïence dans la salle de bain , repeint le couloir , les chambres, pièce de vie , et la cuisine .

Le logement est également loué par le personnel de Lou légumes.

Clôture au cimetière et terrain de pétanque:

La mise en place de la clôture , le conseil municipal a délibéré sur le fait que ce soit l'entreprise Récup'Fer de La DOREE qui remporte le marché inhérent à ses travaux .

Pour information le coût de cette prestation est de 5 314.73€ HT.



Service Administratif

Horaires d'ouvertures de la Mairie , Agence Postale & contact.

Lundi, mercredi et jeudi

09h00 -13h00



Adresse: 15 place de la mairie

53190 LA DOREE

02 43 05 54 72 / email : mairiedoree@wanaoo.fr

Le maire : M LEMAITRE Patrick

1er adjoint : M LÉVÊQUE Bernard

2ème Adjoint : M Marchand Christophe



Sentier pédestre



Sentier Pédestre..... Du Nouveau !!!!!

Dans le cadre de la conception du Plan Local d'Urbanisme intercommunal au niveau de la communauté de Commune du Bocage Mayennais, une volonté de créer et , développer les chemins de randonnée était une des priorités.

L'idée de créer des liaisons entre communes était notamment évoquée , c'est dans ce cadre que nous avons mené une réflexion entre la Dorée et Fougerolles-du-Plessis.

Depuis 2 ans, des démarches ont été engagées pour rejoindre le circuit de Valandré au village de la Gaucherie, 750m de sentiers étaient concernés.

Même s'il manque encore un acte administratif, c'est chose faite, et dès que tout sera réglé, nous réaliserons le balisage de ce tronçon.

Une chance de plus pour prolonger nos investigations et espérer réaliser une grande boucle de Randonnée passant par toutes les communes du Bassin de Vie de Landivy dans les années à venir.

Un grand merci aux propriétaires qui ont accepté de réaliser ce projet, soit par cession ou par convention, et à la municipalité qui a dès le début, nous a accompagné dans cette démarche .

Guy Coupel.

Achat parcelle

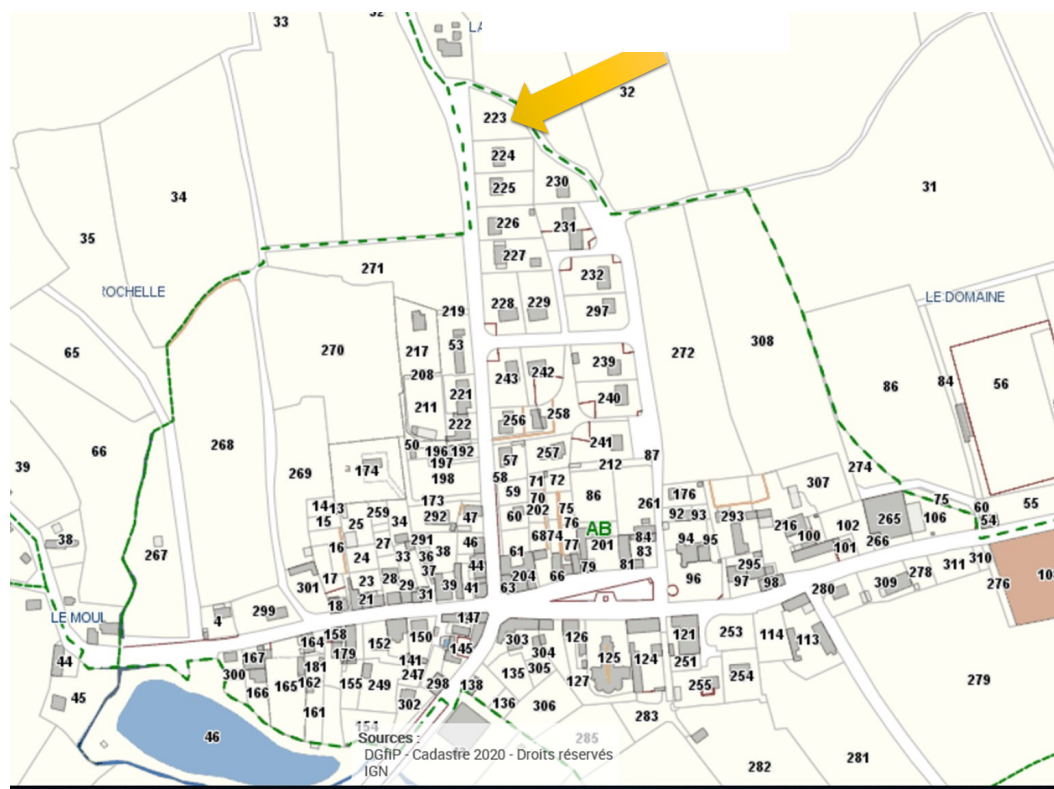


La municipalité a proposé au propriétaire de la parcelle AB223 qui souhaitait vendre ce bien ,de nous faire une proposition quant à l'achat de celle-ci.

Le conseil ayant différents projets a accepté l'offre de 4.50€ le m².

La parcelle étant d'une superficie de 1033m².

Les démarches administratives sont actuellement en cours de réalisation.



Le but de cet achat serait de réaliser une construction de maison, nous envisageons un partenariat avec Mayenne Habitat,

Néanmoins, si vous êtes intéressé par ce projet , n'hésitez pas à contacter la mairie .

Achat Masse pour tracteur



Pour la sécurité de l'agent , nous avons investi dans une nouvelle masse avec coffre de rangements



Recensement de la population 2022



Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Nous comptons sur vous !!

notre agent recenseur passera à compter du 20 janvier 2021

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

ou auprès de votre mairie.

VOUS VENEZ D'ENMÉNAGER

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en Mairie.

Merci de venir munis de votre livret de famille pour les formalités administratives (recensement militaire, fichier électoral,)

Un livret d'accueil et sac de tri seront remis aux nouveaux habitants



Carte d'identité/ Passeport

En Mayenne, pour obtenir une carte nationale d'identité ou un passeport, Il faut se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil:

Bonchamps-lès-Laval, Changé, Château-Gontier, Craon ,Ernée, Evron, Gorrion, Lassay-les Châteaux, Laval, Mayenne, Meslay du Maine, Pré-en-Pail, Saint Berthevin et Vilaine –la Juhel.

Vous Pouvez aussi faire une PRÉDEMANDE sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS:) [Www.ants.fr](http://www.ants.fr)

Feu-déchets verts

Selon le Règlement Sanitaire Départemental, le brûlage à l'air libre des ordures ménagères n'est pas autorisé sous peine de sanctions ! Les déchets verts (déchets de jardin et de parc) sont considérés comme des déchets ménagers. Par conséquent, il est interdit de brûler dans son jardin des déchets verts provenant d'un élagage de la taille d'arbustes et de haies, de la tonte de gazon, de l'entretien des espaces verts etc... Et pensez aussi à vos voisins qui n'ont pas à être incommodés par la fumée et les odeurs ! La déchèterie relais de la commune reste accessible à tous, en venant retirer les clés à la mairie pendant les horaires d'ouverture



Recensement militaire

Les jeunes âgés de 16 ans sont invités à se faire connaître à la mairie dans les trois mois qui suivent le mois du 16^{ème} Anniversaire.



Recensement possible par internet depuis le 1^{er} janvier 2019 (www.service-public.fr)

Bilan pêche 2021

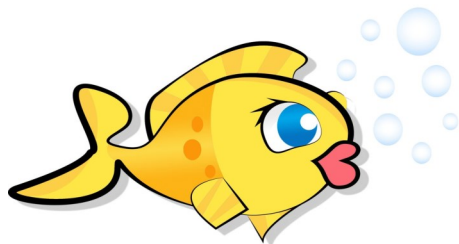
Un grand merci à tous les bénévoles et nos amis pêcheurs

BILAN :

Dépenses: 11 861.57€

Nombre de Gaule : 3 709

Bénéfice 2 974.43€



Petit Rappel:

Les cartes de pêche (à la journée) sont prises sur le site, auprès de la personne bénévole.

Renseignements en mairie : 02.43.05.54.72



Concours des maisons fleuries

Catégorie n° 1 – Maison avec jardin très visible de la rue

1er	M. et Mme BIGOT Ange	7 Lot. Lucien Daniel
2 ^{ème}	M. et Mme LEBRUN Alain	20 Rue des écoles
3 ^{ème}	M et Mme LEMAITRE Patrick	2 Lot des écoles
4 ^{ème}	M. et Mme LUCAS Jean-Claude	14 Lot Lucien Daniel
5 ^{ème}	Mme POMMIER Raymonde	21 rue de Sabotiers

Catégorie n° 2 – Décor floral sur la voie publique (fenêtres et murs)

M. et Mme LAMBERT Paul 2 Rue du Pré de la forge (Hors concours)

1 ^e	Mme BOITTIN Gisèle	11 Rue des Sabotiers
2 ^{ème}	Mme LANDAIS Simone	14 Rue des Sabotiers

Catégorie n° 3 – Balcons, terrasses, cours, jardinets

M. et Mme TREHET Bernard	17 Rue de la Libération (Hors concours)	
1 ^{ème}	M. et Mme BISSON André	4 Rue des Sabotiers
2 ^{ème}	M. GESLIN René	24 Rue des sabotiers
3 ^{ème}	Mme FONTAINE Geneviève	3 rue des Ecoles

BUDGET 2021

Budget communal 2021

Section de fonctionnement : 748 329.07€

Section d'investissement : 323 904.47€

FONCTIONNEMENT LES PRINCIPALES DEPENSES

Charges générales : 266 088.59€

Charges dd personnel : 118 300€

Gestion Courante : 51 277€

Charges financière : 0€

INVESTISSEMENT LES PRINCIPALES DEPENSES et RECETTES

Immeuble: 90 764€

Subventions: 53 870€

FONCTIONNEMENT LES PRINCIPALES RECETTES

dot. Forfaitaire: 48 000€

Dot. Solidarité Rurale : 8 500€

Fds Nat. Péréquation : 3 500€

Dot. Elus: 3 500€

Exc. Fonct. N-1 : 446 032.07€

Bât. Communaux : 19 005€



1 2 3 4 5
6 7 8 9 0
- + * ÷ =

Vote des taux des impôts directs locaux 2021:

-Taxe foncière sur les propriétés bâties: 22.90%

-Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 39.94%

Elections départementales et Régionales



Les élections Départementales et Régionales ont eu lieu le 20 et 27 juin dernier, Au vu de la crise sanitaire que nous connaissons bien maintenant, ces élections n'ont pas été ordinaires quant à son organisation.

la préfecture nous a conseillé d'installer le bureau de vote à la salle communale pour s'assurer du respect des gestes barrières.

Nous avons donc préparé le bureau de façon bien distincte pour chaque élection, un cheminement bien défini a permis à la population de se mouvoir sans se croiser et de voter en toute sécurité.



Les Subventions

Association sportive La Dorée	1 600,00 €
Amicale des loisirs La Dorée	330,00 €
Société de chasse La Dorée	265,00 €
Comité des fêtes La Dorée	300,00 €
Tennis de Table	300,00 €
AFN La Dorée	60,00 €
Société de pêche Fougerolles	50,00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers Fougerolles	80,00 €
UDAF Laval	50,00 €
CAUE LAVAL	50,00 €
Téléthon AFM	50,00 €
Confrérie St Berthevin-la-Tannière	50,00 €
Subventions Uniques CCBM (banque alimentaire, l'épicerie sociale	140,00€
Les restos du cœur, EPI du Bocage, le conciliateur de justice)	
Club de Vélo de Landivy	200,00€

TOTAL 3 525.00€

**COUCOU!!!!
VOUS DESIREZ PARTICIPER
A LA VENTE D'ORANGES
DANS LE CADRE DE SON
OPERATION, AFIN D'AIDER
LES INFIRMES MOTEURS
CEREBRAUX VENEZ NOUS
REJOINDRE !!!**



**L'OPERATION ORANGE 2021
SE DEROULE LE**

**Vendredi 12 NOVEMBRE au
samedi 30 NOVEMBRE 2021**

**LE BENEFICE DE CETTE VENTE PERMET
UNE AIDE MATERIELLE POUR LES
INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX DE LA
MAYENNE DANS LEUR VIE QUOTIDIENNE
DES RESIDENTS DES FOYERS « BLANCHE
NEIGE » (Bais) et
« LES BLEUETS (Hambers).**

Chaque année, la vente d'oranges sera réalisée au bénéfice de l'association IMC (Infirmes moteurs et cérébraux de la Mayenne) , les élus ont décidé de verser la somme de 100€.

LOCATION DE SALLES

Commune Hors commune

• 1 repas	90,00 €	120,00 €
• 2 repas	110,00 €	140,00 €
• Lendemain	45,00 €	50,00 €
• Vin d'hon.	45,00 €	50,00 €
• Réunion	45,00 €	45,00 €
• Cuisine	40,00 €	45,00 €
• Salle étage	35,00 €	35,00 €
• Salle de réunion	55,00€	75,00 €
• Salle de réunion (vin d'honneur)	20,00 €	25,00 €

Grande Salle 230 m², comprends une scène, de 15m², location sono, capacité d'accueil : 230 personnes assises.

Salle des écoles: 65m², capacité d'accueil 65 personnes assises.



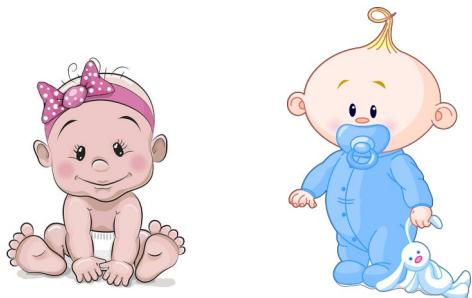
Pour la réservation, n' hésitez pas à vous adresser directement à
Mme Annick BISSON (Tél. 02.43.05.54.14).

Un contrat est signé à la réservation avec versement de 50% d'arrhes



- Couvert 0,50 €
- $\frac{1}{2}$ couvert 0,30 €
- Electricité (le kWh) 0,25 €
- Gaz (le m³) 4.00 €
- Sonorisation 20,00 €
- Ménage (/heure) 20,00 €

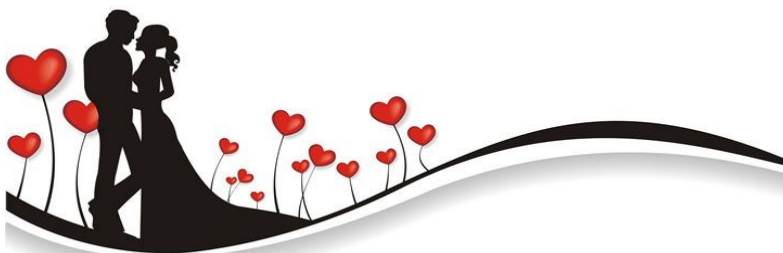
État Civil



Félicitations -Naissances

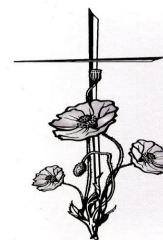
Flavie BESNARD née le 11 mai

Léandre RENAULT né le 18 décembre



Félicitations -Mariage

BUCHER Audrey et CHAUCHIS Mathieu ,le 25 septembre



*Sincères
Condoléances*

Décès

- M Louis CHEMIN décédé ,le 7 février à Ernée
- Mme Germaine MAIGNAN épouse Renault décédée , le 18 février à Fougères
- M Louis DODARD, décédé le 6 mars à Saint-Hilaire-du-Harcouët
- M Guy COCOGNE, décédé le 18 juin à Fougères
- Mme HEUVELINE Yvette DELALANDE décédée , le 26 juillet à Fougerolles-du-Plessis
- Mme Lucette GUILLAUME, épouse Coupeau ,le 20 août à Fougerolles du Plessis
- Mme Suzanne PELLÉ, épouse DUVAL ,le 21 octobre à Fougères
- Mme Denise Cannioux, épouse BiDAINE, le 24 octobre à Fougères



Informations



Depuis Janvier 2021, le centre des Impôts de Mayenne effectuera des permanences

-Gorron : 1er et 4 ème mardi du mois

De 9h00-12h00 sur RDV au 02 43 30 10 58
Espace France Services-Mairie de Gorron

Landivy: 2ème jeudi du mois

De 9h00-12h00 sur RDV au 02 43 05 42 05
Mairie de Landivy

Ambrières Les Vallées: 3 ème vendredi du mois

De 9h00-12h00 sur RDV au 02 43 08 01 79
Espace France Services-Mairie d'Ambrières -
Les vallées

Opération Tranquillité Vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile.

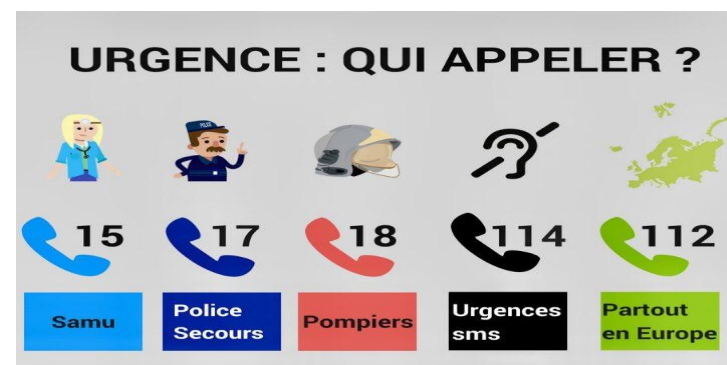
Des patrouilles sont alors organisées par les forces de l'Ordre.

Vous serez prévenu en cas d'anomalie
(tentative d'effraction, effractions,
cambriolages).

Il vous suffit de compléter le formulaire et de le transmettre à votre gendarmerie au moins 2 jours avant votre départ .



Les numéros à connaître en cas d'urgence



Distribution paniers gourmands CCAS



M Gougeon Michel, Guérin Benoit, Des Aunais Nelly, Lemaitre Patrick, Genevée Antoine, Boittin Régis, Bonsens Aline, Marchand Christophe

Repas:

Comme chaque année, la municipalité organise son repas du CCAS, malheureusement en 2020 suite au confinement , celui n'a pas pu être organisé.

Le 16 janvier dernier , les bénévoles et conseillers municipaux sont allés rendre visite aux aînés de La Dorée.

Ils ne sont pas venus les mains vides puisqu'un colis leur a été remis.

Un cadeau, pour apporter un peu de réconfort aux personnes privées du repas convivial et festif.

Merci à nos bénévoles !

Argent de poche

Les chantiers argent de poche proposés ont pour but d'impliquer les jeunes dans la vie de leur territoire, afin de promouvoir à travers cette action la notion de respect, de travail en équipe, transmettre une technique ,mise en valeur du patrimoine et embellissement de la commune .



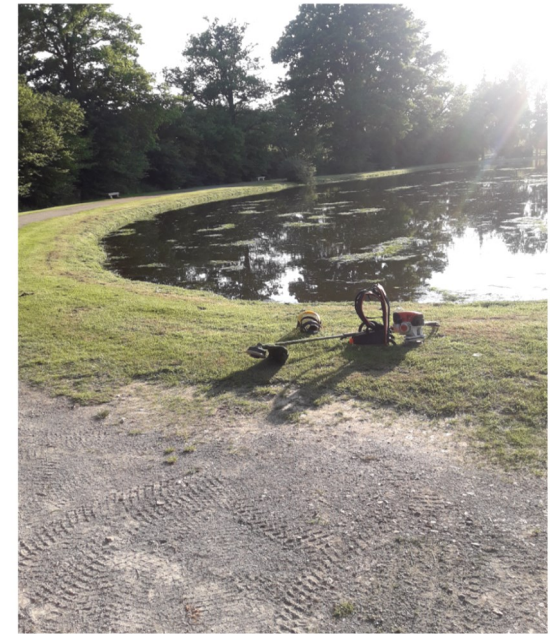
Entretien église :

26 octobre , merci à Maylys Couillet et Florine Manceau, sous la responsabilité de M Paul Lambert

Nettoyage et teinte des cabanes du plan d'eau :

15 et 16 juin en compagnie d'Alain Lebrun agent communal et de Monsieur Lévêque 1 er adjoint ,
merci à Lucie Gobé, Durand fanny et Planelles Tino

Terrain-entretien plan d'eau



La tonte du plan d'eau a été très importante cette année, nous prenons à cœur cet entretien afin d'accueillir dans les meilleures conditions nos amis les pêcheurs et promeneurs.

Je remercie Rémy Pautrel d'avoir accompagné Alain lors des différentes interventions.

Une pensée pour notre ami Louis Chemin, qui a assuré le piégeage des ragondins pendant plusieurs années, il était toujours prêt à rendre service et investi pour notre commune.



Nos Associations

Les A.F.N de la Dorée:

L'année 2021 a été , elle aussi perturbée, pour les manifestations en janvier , nous étions confinés, nous n'avons pu partager la galette des rois.

Pour le 8 mai , c'était en petit comité, que la gerbe a été mise au Monument aux Morts Monsieur le Maire et quatre ou cinq personnes. L'assemblée Départementale, devait avoir lieu à Ernée qui a été annulée.

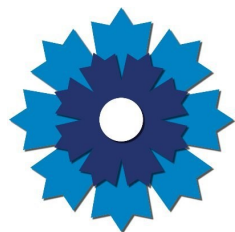
Le 11 novembre, la cérémonie s'est passée à Saint Ellier du Maine , messe et gerbes aux Monument aux Morts des communes de la paroisse.

Au début de notre association, nous étions 19 anciens d'AFN, à avoir fait la guerre d'Algérie, et depuis quelques années 8 de nos amis sont décédés et 2 sont en maison de retraite.

Nous pensons bien à eux et à leur famille, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Le 8 mai en 2022 aura lieu à Saint Mars sur La Futaie.

Paul LAMBERT.



Génération Mouvement Amicale de loisirs de la DOREE :

Malgré une année 2021 très compliquée pour plusieurs d'entre nous allons nous efforcer de rendre l'année 2022 plus conviviale.

Les activités pourront reprendre si le virus reste stable et si nous avons la disposition des salles communales.

Jeudi 13 Janvier 2022 : Assemblée générale, renouvellement des cartes, cotisation 15,00 € (7 € pour la fédération et 8 € pour notre association.)

Partage de la galette des rois.

Jeudi 20 janvier 2022 : Anniversaires du mois.

Jeudi 3 Février 2022 : Après- midi crêpes.

Jeudi 17 Février 2022 : Anniversaires du mois.

Ensuite on se réunira les troisièmes jeudis de chaque mois pour fêter les anniversaires et jouer à la belote aux tarots ou aux boules.

Amateurs de belote ou tarot venez nous rejoindre, l'adhésion à la fédération génération mouvement vous donne droit à une remise dans plusieurs magasins notamment auprès des assurances Groupama.

Avec L'Amicale **Territoriale Génération Mouvement** nous avons la possibilité de participer aux activités suivantes ;

- un séjour du 30 mai au 2 juin 2022 à PORNICHET.
- Un concours de pétanque le 13 avril 2022 à Désertines.
- Un loto à Saint Mars le 24 juin 2022.
- Repas cantonal le 7 septembre 2022 à Landivy.



Association de Chasse

A l'aube de la nouvelle année, la société de chasse vous souhaite à toutes et tous ses meilleurs vœux pour 2022.

Cette année quelques nouveaux chasseurs sont rentrés à la société.

N'hésitez pas à contacter le président tel 06 32 80 34 22 pour tous les dégâts commis par les nuisibles (corbeaux, ragondins, sangliers).

La société a fait une tombola comme elle n'avait pas fait de repas, elle s'excuse auprès des personnes qui n'ont pas été sollicités qui auraient aimé l'être.

La société espère fortement pouvoir organiser son traditionnel déjeuner aux tripes le 27 février 2022

Le Président



Comité des fêtes

Le comité des fêtes adresse à tous les habitants de la commune ses meilleurs vœux pour 2022.

Que cette nouvelle année ramène la joie et la bonne humeur de se retrouver pour passer des bons moments ensemble.

Le comité a fait son bourguignon le 5 décembre en vous donnant le choix prendre votre repas entre amis à la salle ou de venir le chercher.

Date à retenir pour 2022

- Fête communale 18 et 19 juin
- Bourguignon 20 novembre



L'Association Sportive de La Dorée est composée à ce jour de 3 équipes : 2 équipes foot herbe et 1 équipe Futsal, créée en 2020 et jouant à la Salle des Sports de Landivy. Nous représentons, 48 licenciés (-2 vs saison précédente) réparties comme suit : 39 licences joueurs (3 nouvelles arrivées pour 5 arrêts) 8 licences dirigeants et une licence arbitre.

En raison du contexte sanitaire avec l'épidémie de COVID 19, de nombreuses associations ont été mises à l'arrêt en cours de saison, l'AS La Dorée n'y faisant pas exception. La saison 2020-2021 n'aura duré que 2 mois. Les résultats des différentes rencontres ont été annulés, provoquant ainsi une saison blanche.

Lors de l'assemblée générale du club de fin de saison, le bureau a été réélu sans changement : Président : Prunier Anthony, Vice-président : Hercend Pierrick, Prunier Michel. Secrétaire : Badier Gwendal, Secrétaire adjoint : Trohel Gilbert, Trésorier : Prunier Aurélien, Trésorier adjoint : Aussant Valentin. Président d'Honneur : Boittin Gérard.

Pour cette saison 2021-2022, Trohel Gilbert et Aussant Valentin s'occupe de l'équipe première et pour l'équipe réserve c'est Dehoux Emmanuel. Nous sommes également accompagnés de Badier Pascal, Prunier Michel, en tant qu'arbitres de touche ou centre pour les différentes rencontres. Concernant l'équipe Futsal, elle est gérée par Hercend Pierrick et Prunier Anthony. Nous sommes à la recherche de dirigeants et arbitres. Toute personne souhaitant s'impliquer est la bienvenue.

Au niveau des résultats, pour le championnat à ce jour, l'équipe A est 1^{ère} ex-aequo de 3^{ème} Division avec Désertines (5 matchs, 5 victoires), et 4^{ème}

A noter également un bon parcours en Coupe de région pour l'équipe A, avec une élimination au 3^{ème} tour suite à un déplacement dans le Maine et Loire.



De nouveau cette saison, Lengronne Alexandre couvre le club en tant qu'arbitre officiel de district.

Pour cette année 2021, nous avons continué à communiquer via les réseaux sociaux et site internet de l'Association (<http://asladoree.footeo.com>) afin de garder le lien entre les différents membres. Ces différents réseaux sont gérés par Régis Vincent. Pour cette fin d'année, la modernisation et refonte de notre logo est en cours. Une consultation auprès des membres pour un choix de nouveau logo aura lieu rapidement. Les codes couleurs (vert et blanc) ainsi que le diable seront bien évidemment toujours Concernant nos événements habituels (Repas dansant, Tournoi de Palets), en raison du contexte et des règles sanitaires, nous n'avons pas pu les organiser. Il en est de même pour les 50 ans de l'Association devant avoir lieu début Sept 2021. De ce côté, l'AS La Dorée a également innové avec la vente d'huîtres lors des fêtes de fin d'année 2020.

Pour 2022, la soirée avec repas dansant devraient pouvoir se tenir. **Les 50 ans de l'Association (sous réserve), sont de nouveau reportés pour 2022. La date restant à valider.**

Dans cette crise que nous traversons tous, le club tient à remercier, la commune pour la subvention ainsi que pour la mise à disposition des équipements, locaux, ses différents sponsors, ses bénévoles sans qui il serait difficile de continuer d'exister : arbitres, traceurs, laveurs de maillots, entretien des vestiaires, buvette, toutes les personnes qui participent activement au bon fonctionnement de l'association et tous les supporters présents en nombre chaque dimanche.

En 2020 nous avons appris la disparition de Raymond Coupeau, notre Président d'Honneur. Malheureusement en 2021, sa femme Lucette s'en est allée également. Afin de rendre un hommage bien mérité à cet homme passionné par le foot et le monde associatif, nous avons proposé auprès de la municipalité de renommer le stade. Demande acceptée, le Stade de La Dorée depuis Juillet s'appelle donc maintenant le Stade Raymond Coupeau.



Toutes personnes souhaitant s'impliquer, s'intégrer dans une association jeune, dynamique, que ce soit pour être joueur, dirigeant, bénévole, vous trouverez plus d'informations sur le site internet du club ou bien en me contactant par téléphone : 06.82.06.78.75.

Prunier Anthony, Président.

Tennis de Tables

Voici deux années difficiles pour nous après l'arrêt des associations dû au covid pour repartir avec le Pass sanitaire ainsi que le changement de commune mais nous repartons bien avec le dynamisme du nouveau bureau et des nouvelles recrues. Le club accueille des joueurs des communes environnantes : Montaudin, Fougerolles, St Mars sur la Futaie, St Berthevin la Tanière, Brecé, Fougères, St Ellier et bien-sûr, La Dorée, qui ont voulu tenter l'aventure avec nous.

Avec l'aide de la commune quelques travaux ont été nécessaires pour ranger notre matériel comme la création d'un placard qui a été réalisé par les joueurs.

Grace à des entreprises locales nous avons également pu investir dans deux tables.

Au vu de la participation croissante des joueurs à l'entraînement, l'investissement de ces deux tables supplémentaires ont été nécessaires.

Quand il y a moins de joueurs à l'entraînement, un robo est disponible pour améliorer notre technique.

Les matches de championnat se passent le vendredi soir avec un effectif de 22 joueurs, ce qui comprends 3 équipes : une M4 et deux M5.

Nous organiserons notre repas le Dimanche 3 avril 2022 et apprécierons votre présence entre gens de la commune, journée d'autant plus appréciable après la période du covid.

Toutes personnes qui seraient intéressées pour jouer au tennis de table à nos côtés, restent bien-sûr les bienvenus et peuvent me contacter pour une éventuelle inscription pour la saison prochaine.

Je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi que les meilleurs vœux.

Président Tennis de Table la Dorée

Christophe MARCHAND



Associations extérieures

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DU BOCAGE MAYENNAIS

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DU BOCAGE MAYENNAIS



Depuis quelques années l'association des donneurs de sang a des difficultés d'effectif aux collectes.

Autrefois nous avions 5 collectes par an avec une moyenne de 40 donneurs et depuis nous sommes passés à 4 collectes et 3 collectes avec 35 donneurs en 2021.

L'EFS ne veut plus se déplacer a moins de 50 donneurs pour des raisons de coût.

Si en 2022 nous n'obtenions pas cet objectif on sera dans l'obligation de mettre en sommeil notre association.

L'association souhaite d'urgence retrouver de nouveaux donneurs ainsi que de nouveaux bénévoles pour que notre association perdure.

La générosité et la mobilisation des donneurs et futurs donneurs doivent se poursuivre pour répondre aux besoins de tous les patients.

Dates pour 2022:

30 mars

29 juin et le 15 décembre

En attendant de vous voir lors des collectes, tous les membres de l'association vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour 2022.

L'ADSB du Bocage Mayennais.

GJ-ASC LANDIVY-Section foot jeunes

Le club regroupe toutes les joueuses et joueurs âgés de 5 ans à 17 ans des communes de Fougerolles du Plessis, Landivy, Larchamp, Pontmain, La Dorée, Montaudin, St Berthevin-la-Tannière, St Ellier du Maine, St Mars sur la Futaie, voire même de communes limitrophes.

Le club atteint environ 115 pratiquants répartis en 6 catégories : U7 (débutants nés en 2014-2015) - 21 joueurs ; U9 (nés en 2013 2014) - 24 joueurs, U11 - 27 joueurs ; U13 – 16 joueurs ; U15 - 15 joueurs ; U18 -19 joueurs. Chaque samedi, 12 équipes sont engagées.

Depuis début septembre, les entraînements ont repris le mercredi après-midi à Larchamp (U7 et U9), Fougerolles du Plessis (U11) et à Landivy (U13 et U15). 8 éducateurs bénévoles assurent cet entraînement très suivi par les jeunes : Alain RONCERAY, Michel PELE, Franck TESNIERE, Hubert LERAY, Benoît BAUDIN, Yann LEDAIN, Kévin LEDAIN, Tony FRELAUT. Ils sont épaulés par plusieurs autres bénévoles régulièrement. Un car passe dans les communes et assure le ramassage des joueurs

Le samedi après-midi, les U7 sont encadrés pour les plateaux par Michel PELE et Franck TESNIERE. Les U9 avec Alexis LEMARCHAND, Pierre RENAULT, Arnaud POIDVIN, participent à plusieurs plateaux sur le secteur BOCAGE-ERNEE. Les U11 (2 équipes, l'une en secteur, l'autre en inter-secteur - NORD MAYENNE) avec Antoine RENAULT, Emmanuel MOREAU,

Valentin CROTTE, Sébastien POTEVIN, Hugo ROISIL et Laurent ROISIL jouent à PONTMAIN. Les U13 (1 équipe) avec Tony FRELAUT, Alexandre GERAULT et Benoît ERNAULT jouent à LANDIVY et sont engagés en championnat de district. L'équipe de U15 encadrée par Théo NOLLIERE, Jean-Michel LEMARIE et Stéphane HAMON est engagée en championnat de

district également. Quant à l'équipe U18, elle joue à LANDIVY encadrée par Kévin LEDAIN, Mathieu SIMON, Yann LEDAIN et Thierry JOSSOMME.

La 1° phase de championnat s'achèvera début décembre pour les équipes engagées dans les championnats de district, les résultats sont encourageants.

BRAVO à tous ces jeunes et aux dirigeants qui les entraînent et encadrent.

Venez encourager ces jeunes footballeurs quand ils jouent à domicile ; un memento sportif paraît dans la presse locale et régionale en fin chaque semaine.

Par l'intermédiaire de cet article, l'ASC LANDIVY-section foot jeunes tient à remercier les collectivités locales pour la mise à disposition des terrains, salles, vestiaires... et pour les subventions qui permettent au club de jeunes de bien fonctionner.

Constitution du bureau :

Président Thierry BAZILLE, Vice-président : Kévin LEDAIN, Secrétaires : Edgar GESLIN & Eglantine GESLIN, Trésoriers : Jean LEMARCHAND & Thierry JOSSOMME.

A titre informatif, près de 30 bénévoles se dévouent, chaque semaine, pour l'encadrement des jeunes les mercredis et samedis et la gestion du club.

CONTACTS : Thierry BAZILLE 06 09 38 66 80 - Edgar GESLIN 02 43 05 05 03 / 06 76 95 47 35 - Eglantine GESLIN 06 13 55 06 67 - Jean LEMARCHAND 06 89 62 47 66 ;

Le GJ-ASC LANDIVY et tous ses membres vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une BONNE ANNEE 2022.

Le bureau de l'ASC Landivy



- Désertines
- La Dorée
- Fougerolles-du-Plessis
- Landivy



**L'ADMR,
toujours à vos côtés !**

Dans le respect des gestes barrières.



02 43 05 70 95

fougerolles.admr53@wanadoo.fr

www.admr53.fr

L'esprit ADMR

Apporter des services à l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial, ou tout simplement pour continuer à vivre chez soi.

Notre service à la personne intervient dans quatre domaines : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé.

Aide et accompagnement à domicile

L'ADMR vous permet de conserver votre autonomie grâce à une offre de services à domicile modulable selon vos besoins.

Aide aux aidants

Être seul(e) face à la maladie ou le handicap d'un membre de son entourage peut être une épreuve. C'est pourquoi, l'ADMR met à votre disposition des solutions de soutien et d'accompagnement adaptées.

Confiez-les nous !

Faire garder vos enfants dans leur environnement familial, les savoir à la maison dès la sortie de l'école, quand ils sont malades, ou éviter les déplacements quotidiens...

Accueillir de nouveaux bénévoles pour rester dynamiques, innover et évoluer.

Contactez-nous

Noël Pitto, Claude Landais, Martine Fréard (Fougerolles), Françoise Pouriel, Jeanine Rete (Désertines), Suzanne Pilorge, Monique Ferreira (Landivy), Marie Thérèse Chemin (La Dorée).

Le bureau est actuellement ouvert au public le lundi, mercredi et vendredi de 9 h. à midi



ENSEMBLE
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL



Année 2021, encore incertaine face à l'épidémie du Coronavirus, après une année 2020 bouleversée.

En ce passage compliqué, * Espoir, Fraternité, et Convivialité *, sont au cœur des Actions du Secours Catholique, afin d'accompagner les personnes les plus démunies socialement, moralement, financièrement, et autres.* Partager ne serait-ce qu'un sourire, une écoute, avec notre frère qui est en souffrance, est source d'amour *.Aussi tendons la main vers nos frères fragilisés, afin de les aider à affronter leurs difficultés au quotidien.

C'est dans cet esprit que les 14 bénévoles de la Paroisse Notre-Dame de Pontmain, reprennent l'organisation de leurs événements fraternels, dans le respect des règles sanitaires mises en place pour contrer l'épidémie. Sont prévus : le Goûter de Noël, le Vendredi 10 Décembre à 14 h, salle communale de St Ellier du Maine, et le repas solidaire, le Dimanche 27 Mars 2022, à la salle polyvalente de Landivy.

En Mayenne, ce sont plus de 500 bénévoles répartis en 25 équipes locales qui accompagnent environ 4000 personnes précarisées, en partenariat avec les services sociaux et les institutions.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles de notre Paroisse nous serons heureux de vous accueillir. Contacter : Ginette Boittin au 02.43.05.64.68

Bonne et heureuse Année 2022

Communauté de communes du Bocage Mayennais



Un nouveau circuit de randonnée sur 3 à 4 jours est en projet sur le secteur de Landivy, formant une boucle de 80 km.

Pour sa création, la Communauté de Communes est à la recherche d'hébergements à la nuitée sur les communes de Pontmain, Landivy, Fougerolles-du-Plessis, La Dorée, Levaré, Carelles, St Berthevin-la-Tannière, Montaudin, St Ellier-du-Maine, et St Mars-sur-La-Futaie.

Ces solutions d'hébergements en chambres d'hôtes ou gîtes pourront concerner d'autres randonneurs, en chemin vers le Mont St Michel, ou visiteurs en recherche ponctuelle d'hébergement.

Si vous proposez déjà cette formule d'hébergement ou si vous l'envisagez, nous vous invitons à vous faire connaître auprès du Service Tourisme de la Communauté de Communes.

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de déclarer au préalable toute ouverture de gîte ou de chambre d'hôtes auprès de la mairie. Cette formalité est entièrement gratuite.

Contact : Nathalie HERBAUDEAU – Communauté de Communes du Bocage Mayennais – 02.43 11 26 55 / 07 61 80 53 41



POUR VOS DÉMARCHES DU QUOTIDIEN, OUVERTURE D'UNE NOUVELLE FRANCE SERVICES À LANDIVY

Née de la volonté d'un retour du service public au sein des territoires, la commune de Landivy se dote d'une France services, la 12^{ième} dans le département.

Avec cette nouvelle France services, c'est un service public de proximité, plus humain et plus accessible qui se déploie au sein du territoire. Au plus près des citoyens.

Cet espace ouvert à tous, moderne et convivial, permet aux habitants du bassin de Landivy d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.



Deux agents France services, Emilie RENAULT et Françoise DENOUAL, formés et disponibles, vous accompagnent ainsi dans vos démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne, recherche d'emploi, information sur le logement et la mobilité...

En complément des démarches administratives, la France services de Landivy vous donne accès à un poste informatique en libre-service.

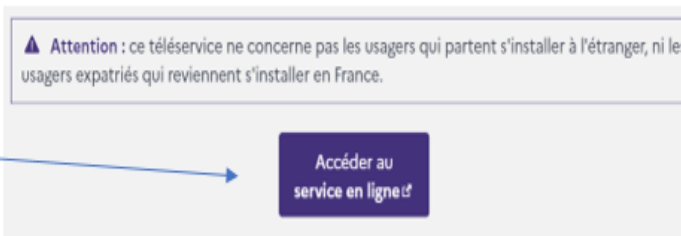
L'adressage dans votre commune est en cours. Pour l'ensemble des changements d'adresses auprès des services publics, un site vous permet vos démarches en ligne de façon condensée.

Renseignez ce site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>



Inauguration Espace France Services Landivy

Et cliquez :



Si cela est nécessaire nous pouvons vous aider dans l'accompagnement à cette démarche.

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Les agents de votre France services vous accompagnent du Lundi au vendredi aux horaires suivants : 9h-12h et 13h30-16h sur rendez-vous avec possibilité de renseignements sur place

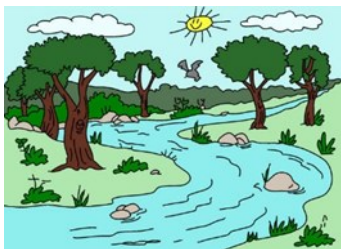
Vous pouvez également prendre rendez-vous au 02.43.05.47.40

Nos Partenaires :



Agence nationale
des titres sécurisés





DROITS ET DEVOIRS DES RIVERAINS DE COURS D'EAU

Que dit la réglementation ?

Les droits et obligations liés aux cours d'eau sont encadrés par la réglementation. Ainsi, le Code de l'Environnement prévoit que les berges et le lit des cours d'eau non domaniaux appartiennent aux propriétaires riverains. L'entretien du lit et de la végétation des berges est donc de leur responsabilité : ils doivent à ce titre veiller à la préservation des espèces protégées et de leurs habitats, notamment lors de la réalisation de travaux.

La **Communauté de Communes du Bocage Mayennais** à la responsabilité de la **Gestion des Eaux et des Milieux Aquatiques** et la **Protection contre les Inondations (GEMAPI)**. C'est à ce titre qu'elle intervient pour la mise en place de programmes coordonnés de travaux présentant un caractère d'intérêt général.

Elle ne se substitue en rien aux obligations des propriétaires riverains de cours d'eau.

Les droits	Les devoirs
Le droit de propriété	L'entretien sélectif et régulier
<p>L'eau est un bien commun. Lorsque la rivière traverse une propriété, seul son lit appartient au propriétaire du terrain. Lorsque la rivière délimite deux propriétés, son lit appartient pour moitié à chaque propriétaire.</p> <p>Comme pour toute propriété privée, le propriétaire riverain a la possibilité d'interdire l'accès de ses berges au public.</p>	<p>Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau et de ses berges afin de maintenir le cours d'eau dans un bon état écologique. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - effectuer un entretien sélectif et localisé de la végétation, - assurer l'écoulement des eaux en enlevant les embâcles et les déchets flottants, - maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre en préservant la sinuosité, - assurer le bon maintien des berges - conserver une biodiversité importante à l'intérieur et autour du cours d'eau.
Le droit d'usage de l'eau	Le respect de l'eau
<p>Le propriétaire riverain peut utiliser l'eau pour son usage domestique mais toujours dans le respect de la réglementation en vigueur : Il y a ainsi obligation de maintien d'un débit minimum réservé pour garantir la vie, la circulation et la reproduction des espèces qui la peuplent. En période de sécheresse, le prélèvement peut être restreint par arrêté préfectoral.</p>	<p>Utiliser l'eau ne doit pas aller à l'encontre du bon équilibre du cours d'eau : le riverain ne doit pas altérer la qualité de l'eau au droit de sa propriété.</p> <p>Il est interdit de jeter, déverser ou laisser s'écouler dans les eaux superficielles quelque substance susceptible d'avoir des effets néfastes sur la santé publique, sur les écosystèmes aquatiques ou sur la qualité de la ressource en eau pour l'alimentation humaine et animale.</p>
Le droit de pêche	Le droit de passage
<p>Le propriétaire riverain a le droit de pêche jusqu'au milieu du cours d'eau (limite de propriété) sous réserve d'avoir une carte de pêche et de respecter la réglementation.</p> <p>Le propriétaire peut signer un bail de pêche avec une association de pêche (AAPPMA) ou avec la Fédération départementale de pêche par lequel il délègue le droit de pêche</p>	<p>Le propriétaire riverain doit accorder un droit de passage (un point d'accès suffit, sans aménagement particulier) aux agents assermentés et aux membres de l'association de pêche. La circulation sur les cours d'eau des engins nautiques de loisir non motorisés peut s'effectuer librement dans le respect des règles et des riverains.</p>
	Les travaux d'aménagement
	<p>Tout projet (hors entretien régulier) susceptible d'avoir un impact direct ou indirect (drainage, busage, curage, réfection de berge, digue, merlon...) sur le milieu aquatique (cours d'eau, zone humide, plan d'eau...) est soumis à procédure administrative au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques.</p>
Vos Contacts : Communauté de Communes du Bocage Mayennais - Service Environnement	
<p>Axel Roiné : Technicien Milieux Aquatiques : 06 21 96 46 13 // axelroine@bocage-mayennais.fr</p> <p>Valérie Cornu : Responsable du service Environnement : 06 30 29 15 56 // valeriecornu@bocage-mayennais.fr</p>	

Simplification des consignes de tri pour tous les habitants de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais !

Dès le 1^{er} juillet 2021, les consignes de tri se simplifient pour tous les habitants de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

En quoi consiste la simplification du tri ?

Jusqu'à présent, les consignes de tri se limitaient aux emballages en petit carton, en métal, aux bouteilles et flacons en plastique ainsi qu'aux papiers.

A compter du 1^{er} juillet 2021, de nouveaux emballages seront acceptés dans le conteneur d'emballages recyclables (jaune) :

- **tous les emballages en plastique** : barquettes, pots, boîtes, sacs, sachets et films...
- **tous les petits emballages en métal** : capsules de café ou de thé, tubes de dentifrice, opercules, plaquettes de médicaments...



Comment trier ?

Déposez uniquement des emballages en vrac, vidés et non emboîtés.

Attention : les objets (exemple : jouets, cintre...) ne sont pas des emballages et engendrent des coûts supplémentaires en transport et en traitement.

Pourquoi mettre en œuvre cette simplification ?

Les objectifs de la simplification des consignes de tri sont de **trier mieux et de recycler davantage** les emballages mais aussi de diminuer le tonnage d'ordures ménagères.

Enfin, elle vise à réduire les erreurs de tri. Ces erreurs représentent 25 % des déchets entrant en centre de tri et coûtent cher à la collectivité et donc au contribuable : environ 78 000 €

Des outils pour aider les habitants

Début juillet, un courrier d'information accompagné d'un mémo-tri sera envoyé à chaque foyer du Bocage Mayennais.

Des nouveaux sacs de précollecte seront à disposition à la communauté de communes à Ambrières-les-Vallées et à Gorron, mais aussi dans chaque mairie du territoire.

L'animatrice tri sera présente sur les points de propreté et en déchèterie pour expliquer les nouveautés et répondre à toutes les questions.



Juillet : une phase de transition

Le mois de juillet sera une **phase de transition technique et d'accompagnement de la population**.

La signalétique relative aux consignes de tri indiquée sur les conteneurs sera changée.

Pour absorber les quantités supplémentaires d'emballages recyclables, des nouveaux conteneurs seront installés sur certains points de propreté existants et quelques conteneurs d'ordures ménagères vont être convertis en conteneur d'emballages recyclables.

Certains points seront également réaménagés pour améliorer l'accessibilité et la propreté.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la communauté de communes :
www.bocage-mayennais.fr

Dans la salle de bains, je trie aussi...

On retrouve dans la salle de bains toutes sortes de déchets, dont une grande partie peut être recyclée. Pourtant, il s'agit d'un des endroits de la maison où nous trions le moins. Zoom sur les bons gestes à adopter.



Emballages en plastique :
bouteilles ou flacons, tubes, déodorants à billes, sachets de cotons, boîtes en plastique...



Emballages en métal :
aérosols, tubes de crèmes, plaquettes de médicaments vides...



Emballages en carton :
boîtes de coton tiges, de dentifrices, de mouchoirs, de lames de rasoir, de savons...



A déposer en vrac dans les conteneurs d'emballages recyclables (jaunes)



Emballages en verre :
bouteilles d'huiles parfumées, flacons de parfums, flacons de vernis à ongles, pots de fonds de teint...



A déposer en vrac dans les conteneurs de verre (verts)



Le reste dans les ordures ménagères :

Brosses à dents usagées, rasoirs jetables, cotons et coton tiges, mouchoirs, serviettes et tampons hygiéniques, pansements et compresses, flacons en plastique et en verre encore pleins

Attention au piège :

Pour les emballages comportant deux matières, comme le carton collé sur du plastique, bien séparer les deux avant de les mettre dans le conteneur d'emballages recyclables (jaune).



Le verre, recyclable à l'infini

Les emballages en verre sont les pionniers du tri et du recyclage

Bouteilles, pots, flacons représentent 50 % en poids des emballages ménagers en France.

On les trie depuis 1974 et ils sont aujourd'hui recyclés à 85%.

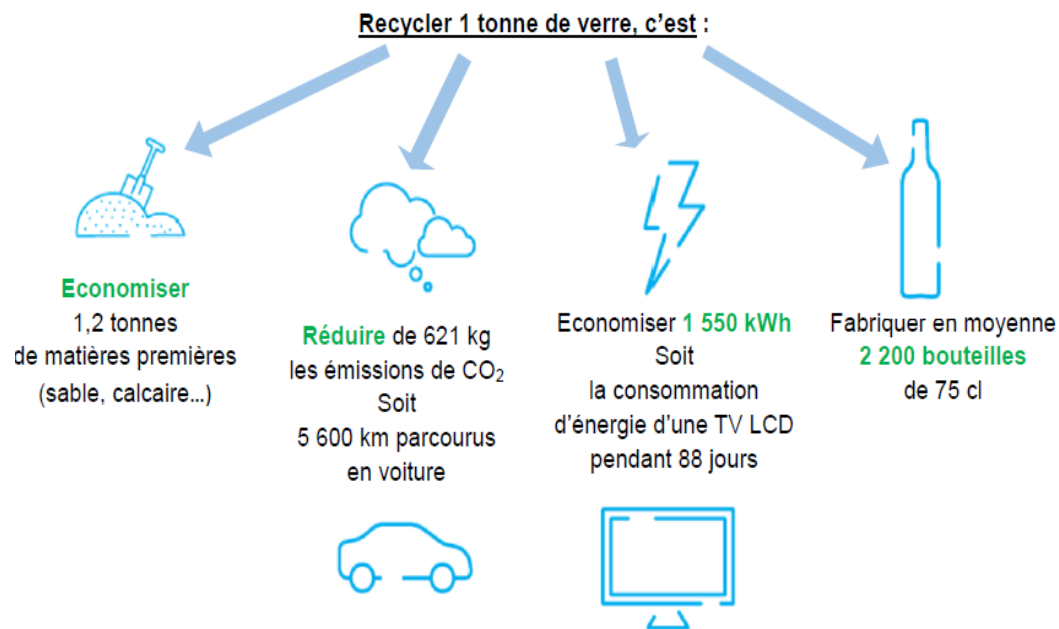
Les 15 % restants sont retrouvés dans les ordures ménagères et même dans la nature !

Le recyclage du verre développe l'économie de proximité

98% des emballages en verre sont recyclés sur le territoire français dans 14 centres de traitement et 17 usines verrières.

Seuls 2% sont recyclés en Europe.

Recycler le verre, c'est préserver les ressources naturelles et réduire son impact sur la planète.



Trier sur le territoire du Bocage Mayennais

Les habitants de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais disposent de plus de 100 conteneurs de tri pour le verre, soit au moins 1 par commune.

Trier sur le territoire du Bocage Mayennais

Les habitants de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais disposent de plus de 100 conteneurs de tri pour le verre, soit au moins 1 par commune.

A déposer en vrac dans le conteneur de verre (vert)

POTS, BOCAUX, BOUTEILLES EN VERRE ET BOUTEILLES DE PARFUM

Les opercules, capsules et couvercles sont à mettre dans le **conteneur jaune.**



Argent de Poche

Ludothèque / Projet de

Jeune

ARGENT DE POCHÉ

Comment s'inscrire ... : Pour pouvoir en bénéficier, il faut télécharger ou venir retirer un dossier d'inscription

Renseignements : 06.72.37.08.35

auprès de la MIJ.

Le dossier est valable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Une



INFO JEUNES

12-25 ans



Un chantier de 3h permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, apprendre des techniques, valoriser son CV et gagner un peu d'argent de poche (15€/3h) pour les jeunes de 16-18 ans et un bourse de 15€ pour les jeunes de 14-15 ans.

Quand s'inscrire :

PERIODE DE VACANCES 2022	SEM-AINE D'INSCRIPTION
Du 7 au 18 février	Semaine 3
Du 11 au 22 avril	Semaine 12
Du 27 juin au 31 août	Semaine 22
Du 24 octobre au 4 novembre	Semaine 40
Du 19 décembre au 23 décembre	Semaine 48

Un chantier de 3h permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, acquérir des compétences, valoriser son CV et gagner un peu d'argent de poche (15€/3h) pour les jeunes de 16-18 ans et un bourse de 15€ pour les jeunes

L'Info Jeunes est un espace de ressources, des temps d'accueil, d'information gratuit accessible à tous les jeunes de 12 à 25 ans sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

L'Info Jeunes de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants) de trouver des informations sûres :

- Construire son parcours,
- Les jobs saisonniers,
- Prendre soin de soi
- Se distraire
- Voyager
- Se loger
- Se déplacer,
- S'engager
- Accéder à ses droits

Les projets de début d'année 2022 :

Création d'un réseau de mise en relation « aidant-aidé » : remise à niveau, aide aux devoirs, baby setting, logement étudiant, visite de courtoisie, Mise en place par simple coup de fil, message, ...

Intervention dans les collèges (atelier lettre de motivation, atelier CV, découverte de l'ij sous forme de jeux, livret d'accompagnement pour trouver un stage,)

Ateliers orientation avec l'Orientibus et collaboration avec les collèges lundi 24 janvier sur Landivy / mardi 25 janvier sur Gorron / jeudi 27 janvier sur Ambrières L/V.

Journée orientation mercredi 26 janvier sur Gorron de 10h à 16h avec la présence de l'Orientibus et des chambres consulaires.

Ateliers cv ou rendez-vous personnalisé lors de chaque période de vacances scolaires.

15zaine du job saisonnier : mercredi 9 février de 17h à 19h à St Mars L/F - mercredi 16 février de 17h à 19h à St Mars S/C - vendredi 18 février de 13h à 15h à la salle omnisports de Gorron.

...|



Pour connaître les différents projets de l'année : suivez-nous via les réseaux

Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...) avenue Charles de Gaulle à Gorron, en itinérance grâce à la collaboration avec les écoles, des structures enfance jeunesse, le réseau lecture,....

Pourquoi JOUER ?

Pour passer un moment convivial où l'on recherche le bien-être, la détente et faire une pause ludique.

Qu'est-ce que cela apporte ?

- Apprendre à collaborer,
- À travailler en groupe,
- À communiquer,
- À innover,
- À gérer ses émotions,
- À attendre son tour,
- Surmonter des situations difficiles,

Pourquoi adhérer ? 10€/an / famille

C'est aussi parce que nos enfants se lassent vite de leurs jouets, la ludothèque est le moyen idéal pour renouveler régulièrement les jeux

C'est un excellent moyen de découvrir à quels types de jeux vos enfants sont intéressés

Venez passer un bon moment autour d'une table ou encore emprunter des jeux pour vivre chez soi de bons instants.

Le jeu est pour chacun d'entre nous un moment de détente, de convivialité, de partage.



Jeux sur place gratuit :

Mercredi 10h à 18h

1er samedi du mois 10h à 12h

Animations itinérantes :

Animations JEUX près de chez vous en collaboration avec le réseau lecture de la CCBM.

Pour connaître les dates n'hésitez pas à visiter notre site ou à nous suivre sur les réseaux.

Renseignements 06.72.37.08.35

www.maisondesinitiatives.sitew.org

PROJETS DE JEUNE



Un projet de jeune : c'est s'investir lors d'une animation sur le territoire proposée par nos services ou réfléchi ensemble.

- Tu as des projets plein la tête,
- Tu aimerais réduire le coût des activités organisées par les services jeunesse,
- Tu veux te financer tes propres projets (livres, concerts, festival,...).



Deux formules te permettent de donner de l'élan à tes envies :

Bourse jeunes :

Permettre à des jeunes de 12 ans et plus de se financer ou de diminuer le coût des activités

organisées par les services jeunesse des 3 bassins de vie de la CCBM

Bourse dé clics :

Permettre à des jeunes de 14 ans et plus de se financer ou de diminuer le coût d'un projet après validation auprès d'un membre de la MIJ (se référer au dossier spécifique de demande, téléchargeable sur le site).



15^{zaine} du JOB SAISONNIER

Du 22 février au 5 mars

C'est pour qui ? Les jeunes de 14 à 25 ans résidant sur la CCBM.

Comment cela fonctionne ? Mise en place de rencontre itinérante. Le but étant de mettre en lien : entreprise ou association et des jeunes qui recherchent un job saisonnier, une alternance ou un apprentissage.

Pourquoi venir ? pour déposer son Cv, se faire connaître, se présenter, trouver un travail, un stage, durant les périodes de vacances scolaires.

C'est quand ? Mardi 23 février : 9h-11h Montaudin / 11h30 - 13h Landivy. Vendredi 26 février : 13h-16h Gorron. Mardi 2 mars : 9h-11h Chatillon S/C. Vendredi 5 mars 13h30-16h Chantigné

Entreprise, association, service.

Vous cherchez à recruter du personnel saisonnier, en alternance ou en apprentissage



Vous êtes lycéen ou étudiant

Faites-vous connaître dès maintenant pour que nous puissions vous aider avant le jour « j » (Cv, présentation,...)

Maison des initiatives jeunesse (MIJ) avenue Charles de Gaulle 53120 Gorron. Tél : 02.43.08.11.68 /06.72.37.08.35

Horaires : mercredi 10h-18h / mardi, jeudi 15h-17h. Rendez-vous itinérant possible sur demande

mij53@orange.fr

site : www.maisondesinitiatives.sitew.org

Suivez-nous sur facebook



R.P.E DU BOCAGE

(Relais Petite Enfance)



MISSIONS DU RELAIS

Vous êtes : assistant(e) maternel(le), assistant(e) familial(e), garde à domicile, candidat à l'agrément...

Professionnels de la Petite Enfance

◆ Échangez sur vos pratiques avec d'autres professionnels.

- ◆ Renseignez-vous sur vos droits et devoirs en tant que salarié.
- ◆ Tenez-vous informé dans les domaines de la petite-enfance, l'agrément, les formations...
- ◆ Assistez aux « Matinées rencontre-éveil » pour rencontrer d'autres professionnels, rompre l'isolement et partager avec l'enfant un moment de jeu et de plaisir mutuel dans un cadre différent que votre domicile.
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Parents-Futurs parents

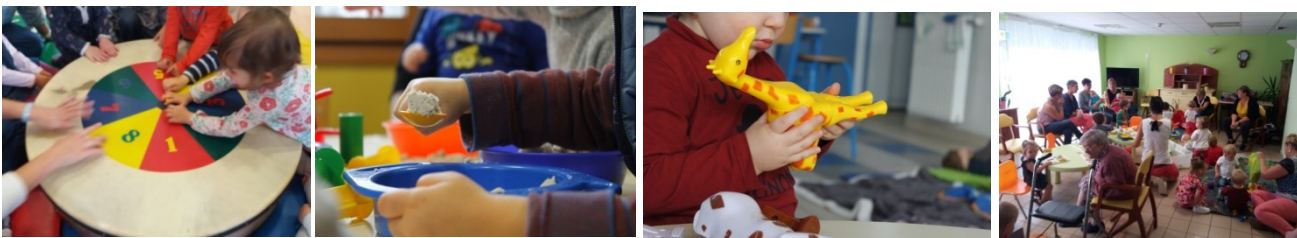
◆ Trouvez un mode d'accueil adapté à vos besoins : assistant(e) maternel(le) agréé(e), Maison d'assistantes maternelles, gardes à domicile... Faites-vous conseiller ou consultez simplement la liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et des lieux d'accueil.

- ◆ Renseignez-vous sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur : législation, contrat, droits, devoirs, aides financières, pajemploi, formation des salariés...
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Enfants 0 à 3 ans

L'enfant de 0 à 3 ans, accompagné d'un adulte,

- ◆ Participe, selon ses envies, à des moments de vie collective. Il découvre et explore un nouvel environnement, de nouveaux jeux...
- ◆ Rencontre d'autres amis et vit ses premiers moments de socialisation.



Pour connaître le planning, contactez le RPE

Contact

Communauté de Communes du Bocage Mayennais

Lucie DESECHALLIERS

1 Grande Rue - 53120, Gorrion

02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25

rpe@bocage-mayennais.fr

PERMANENCES

En tant que professionnels de la petite enfance, vous avez des questions sur votre contrat, vos droits et vos démarches administratives ? Lucie DESECHALLIERS se tient à votre disposition afin de vous accompagner dans vos recherches. Uniquement sur rendez-vous physique ou téléphonique Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 13h15 - 17h15

MATINEES RENCONTRE-EVEIL

Les « matinées rencontre-éveil » sont des moments de rencontre et d'échanges avec les enfants que vous accueillez. Venez profiter d'un espace de jeu et d'éveil avec d'autres professionnels de la petite enfance. Ouverts aux professionnels de la petite enfance et de manière exceptionnelle aux parents.

Espaces de Partage et d'Initiatives

Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quelque soit votre âge, votre situation, votre commune...).

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...

Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...

Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique...

L'**atelier « Air de Famille »**, qui propose des temps d'échanges parents-enfants autour de sorties, cuisine, bricolage...

Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...

La **participation à la vie locale** : Création de décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres, animations diverses aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose à Gorron, représentations de la chorale dans les EHPAD et fêtes locales...



Le minibus pour se rendre aux ateliers



Sortie en petit train marin



Les ateliers peinture pour



La marche nordique

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

✉ epidubocage@orange.fr

[@epidubocage](https://www.facebook.com/epidubocage)

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page facebook [@epidubocage](https://www.facebook.com/epidubocage) ainsi qu'à la mairie.

INFORMATIONS

Programme des randonnées

ADHESIONS 2022

LICENCES F.F. Randonnées	Individuelles	Familiales
Responsabilité Civile	27 €	51,50 €
Responsabilité Civile+Accident Corp.	29 €	56 €
Carte du Club - Sympathisant	16 €	26 €

* Pour diverses raisons, notre programme est susceptible d'être modifié, consulter notre site avant chaque organisation. **Blog des randonneurs : randobocage.blogspot.com**

RANDOS : 3^o dimanche du mois, deux distances entre 7 et 12 kms. Pour les randonneurs qui le souhaitent des randonnées sont proposées à la journée, avec possibilité de ne faire que mi-journée.
Pique-nique tiré du sac.

RASSEMBLEMENT :

Le covoiturage Place Haute de la Mairie à Pontmain est repris, rendez-vous 13h15 toute l'année.
Ou, rendez-vous aux heures et lieux indiqués dans le programme des randonnées.

PRÉVOIR : bonnes chaussures de marche, vêtements de pluie, l'hiver, bottes rarement.

CERTIFICAT MÉDICAL : **OBLIGATOIRE** à la 1^{ère} adhésion Valable 3 ans, sous certaines conditions.

LA LICENCE est OBLIGATOIRE pour dégager l'association organisatrice de toute responsabilité; elle prouve que vous êtes inscrit à un club affilié à la F.F.R. et que vous êtes assuré pour les dommages civils que vous pouvez causer aux tiers lors des activités.

RENSEIGNEMENTS : Georgette GROUSSARD tél. 02.43.05.08.90.

Guy et Nicole COUPEL tél. 02.43.05.07.35.

POUR LES NON-ADHERENTS AU CLUB, :

PARTICIPATION DEMANDÉE : 2€ / POUR CHAQUE SORTIE ADHERENTS A AUTRES CLUBS : 0.50€/P/ sortie

« IL N'Y A PAS DE CHEMIN VERS LE BONHEUR, LE BONHEUR EST LE CHEMIN »

Contact : rando.bocage.53220@gmail.com

Départ à 14h :

4 janvier : La Bazouge du Désert (35), départ Place de l'Eglise – Christine Danveau

1^o février : Fougerolles du Plessis (53), départ Place de l'Eglise – André Boudin

1^o mars : Le Loroux (35), départ Place de l'Eglise – Georgette Groussard

Savril : St Berthevin la Tannière (53), départ Parking de la salle communale – Yves Aubert

Départ à 9 h 30 :

3 mai : Lévaré (53), départ Place de l'Eglise – Yves Aubert

7 juin : Landéan (35), départ Carrefour de Chénédet – Christine Danveau

5 juillet : Landivy (53), départ Place de l'Eglise – Georgette Groussard

Départ à 14 h :

6 septembre : Pontmain (53), départ Place Haute de la Mairie – Georgette Groussard et Joël Goupil

4 octobre : Louvigné-Du-Désert (35), départ Place Bochin – Christine Danveau et Marie-France Ronceray

8 novembre : St Ellier-du-Maine (53), départ Parking de la salle communale – Guy Coupel

6 décembre : St Mars sur la Futaie (53), départ Place de l'Eglise – René Renault



**RANDOS
DES
PREMIERS
MARDI
DU
MOIS**

PROGRAMME DES RANDONNEES 2022

Dimanche 23 janvier	LA DORÉE (53) : départ 14h de Fougerolles, place de l'église, circuit découverte, en linéaire Fougerolles-La Dorée en passant par la Gaucherie, 9kms, prévoir pour les voitures. 16h30 galette des rois, salle communale de La Dorée.	Georgette GROU-SARD 02 43 05 08 90 En binôme avec Gilbert Pilorge
Dimanche 20 février	MONTENAY (53) : *randonnée déguisée* 14h départ du plan d'eau circuit *le Tour de Montenay* 8 et 12 kms	Michèle ROUSSEAU 02 43 05 01 67
Dimanche 20 mars	ST JAMES (35) : 14h départ Place de l'Eglise Circuit *ST Benoit*.	Thérèse POISSON 02 43 05 26 87
Dimanche 27 mars	* LES CHEMINS MONTAIS * : 9h, départ du Moulin du Pont (entre Landivy et Louvigné du Désert) Pique-nique tiré du sac à la Vallée Humide de MONTHAULT. 14h départ pour St Georges de Reintembault, arrivée vers 17h. Plus d'infos ultérieurement.	Organisation Chatillon Patrimoine
Dimanche 24 avril	BRECEY (50) : 14h départ Place de l'Eglise. *Circuit des Châteaux* 13,5 et 9,5 kms	René RENAULT 02 43 05 01 34
Samedi 1^{er} mai	Brevet des Randonneurs à PONTMAIN (53)	CDRP 53
14 au 21 mai	SEJOUR à BIARRITZ : (8 jours 7nuits) *sur réservation*.	
Dimanche 22 mai	DOMPIERRE DU CHEMIN (35) : 14h départ parking du Saut ROLAND. *Circuit du Saut Roland* Christine DANVEAU 06 67 33 00 20 en binôme avec Alain COQUELIN	
Dimanche 19 juin	ST LOUP DU GAST (53): rando à la journée. Départ 10h parking de la salle des fêtes pour une boucle de 8 kms ; pique-nique tiré du sac. Départ 14h pour une boucle de 11 kms.	Philippe FREARD 02 43 05 01 16
Dimanche 17 juillet	MOULAY (53) : rando à la journée,*Circuit des Gaulois*, 10h départ Place de l'Eglise ; boucle de 8 kms* pique-nique tiré du sac, départ 14h boucle de 12 kms.	Yves AUBERT 02 43 08 07 50
Dimanche 28 août	ROZ sur COUESNON (35) : Rando à la journée, *Les Belvédères du Mont St Michel*, 9h30 départ de la Mairie pour une boucle de 10 kms, pique-nique tiré du sac, 14h départ pour une boucle de 12 kms	Georgette GROU-SARD 02 43 05 08 90
Dimanche 11 septembre	St BERTHEVIN la TANNIÈRE (53) : Foire d'Automne, Départ 9h15 sur le site de la Foire . Michèle ROUSSEAU 02 43 05 01 67 en binôme avec Alain LABBE	
Dimanche 18 septembre	VITRÉ (35) : 14h départ Place de la Gare, *Rando Patrimoine* Guy COUPEL 02 43 05 07 35 en binôme avec Joël GOUPIL	
Dimanche 25 septembre	LA DORÉE (53) : *Virades de l'Espoir*	Georgette GROU-SARD 02 43 05 08 90
Dimanche 16 octobre	GER (50) : 14h départ de la Mairie, *Circuit surprise* Christian TEMPLIER 06 07 24 77 13 et Guy COUPEL 02 43 05 07 35	
Samedi 22 octobre	Soirée châtaignes à DÉSSERTINES (53) : 19H15 Salle Communale Georgette GROUSSARD 02 43 05 08 90	
Dimanche 20 novembre	ST SAUVEUR des LANDES (35) : 14h départ parking de l'école primaire. *Circuit des Saudres*. Philippe FREARD 02 43 05 01 16 en binôme avec Michel FOUREAU	
Dimanche 18 décembre	LONLAY-L'ABBAYE (50) : 14h départ du parking de l'Abbaye.*Circuit de Noël*	Thérèse POISSON 02 43 05 26 87



Pour les randos mensuelles deux distances sont proposées : entre 7 et 12 kms

**** « RANDONNÉES « FRAICHEUR » le Jeudi 20h précises 8 à 10 km **0,50 € la sortie ou 2€ les 6 sorties**

renseignements : 02 43 05 07 35
ou 02 43 05 08 90

12 mai	MONTAUDIN (53) Place de l'église	Michèle ROUSSEAU	23 juin	LA PELLERINE (53) Lieu dit : *La Gare*	Yves AUBERT
26 mai	MELLE (35) Place de l'église	Georgette GROUSSARD	7 juillet	Les LOGES MARCHIS (35) Place de l'église	Christine DANVEAU
9 juin	St MARS sur la FUTAIE (53) Lieu dit : *Belle Place*	Thérèse POISSON	21 juillet	FORÊT DE FOUGERES (35) Carrefour de Chenedet	Guy COUPEL



Manifestation organisée par le Comité FFRandonnée Mayenne en partenariat avec l'association des Randonneurs du Bocage Mayennais et les communes de Pontmain, la Dorée, Fougerolles-du-Plessis, Landivy et Saint-Mars-sur-la-Futaie



Le bon à savoir

Espace France Services Gorrion: 02 43 30 10 58

Caf, MSA, CARSAT, CPAM.....

Espace France Services Landivy: 02 43 05 47 40

Caf, MSA, CARSAT, CPAM.....

ADMR: Fougerolles du Plessis: 02 43 05 70 95

Assistance Sociale : 3 rue des forge –53120 Gorrion

Médiateur/conciliateur: Permanence à Landivy le 1er mardi du mois

CCBM : 1 grande rue –53120 GORRON –02 43 08 47 47

Gendarmerie de Landivy : 02 43 05 42 39

ENEDIS: 09 726 750 53

SAUR: 02 44 71 05 58

SENOM : 02 43 05 13 29

RPE (RAM) 02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25 rpe@bocage-mayennais.fr



Horaires Déchèterie GORRON

	Du 1er février au 31 octobre	Du 1er novembre au 31 janvier
Lundi	14h à 18h	14h à 17h30
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	14h à 18h	14h à 17h30
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	14h à 18h	14h à 17h30
Samedi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h30
Dimanche	Fermé	Fermé
Jours fériés	Fermé	Fermé

Horaires Déchèterie Saint Mars-Sur-La Futaie

	Du 1er février au 31 octobre	Du 1er novembre au 31 janvier
Lundi	10h à 12h	10h à 12h
Mardi	14h à 18h	14h à 17h30
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	14h à 18h	14h à 17h30
Vendredi	Fermé	Fermé
Samedi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h30
Dimanche	Fermé	Fermé
Jours fériés	Fermé	Fermé

Informations– LA DIABOLIX II

La Moissonneuse Batteuse des Jeunes Agriculteurs du canton de Landivy a repris ses courses de Moiss Batt Cross aux évènements départementaux de la Mayenne de « Terre en Fête » sur la commune de Pré en Pail - Saint Samson. Après une course mouvementée, elle termine à la seconde place. La Diabolix II réalise aussi une spectaculaire démonstration au « Festival de la Terre » à Virey dans la Manche où elle honore son nom en terminant sur la première place du podium.

Pour arriver à ce niveau de performance, une équipe de 6 personnes entretient la machine tout au long de l'année pour qu'elle soit prête le jour venu et pendant les courses. On y retrouve d'un côté les pilotes ; Aline et Damien Ronceray, Alexandre Letissier et pour la partie mécanique, Régis Boitin, Alain Renault et Jacques Lemonnier. A savoir que lorsqu'une casse se produit, tout le monde met la main à la pâte. Un grand merci à eux pour leur investissement et leur dynamisme.

Les Moissonneuses souffrent lors des courses car les participants ne sont pas toujours *tendres* pour obtenir la victoire, ce qui entraîne des réparations imprévisibles qu'ils réalisent dans les stands.

Malgré la pression et les enjeux, il va de soi que ces instants restent des moments conviviaux où règnent la bonne humeur et la gaieté entre les participants, leurs familles et leurs amis. La cohésion et l'esprit de camaraderie sont essentiels pour former une belle équipe.

Pour faire concourir la Diabolix II, il faut du temps mais surtout des moyens financiers, cette raison nous amène à rechercher des sponsors régulièrement. L'objectif étant d'absorber les coûts d'entretiens de notre Moiss Batt, mais également de réaliser des travaux de modernisation. Les sponsors sont bien-sûr mis en évidence sur la machine et participe à la décoration de celle-ci.

Si vous souhaitez toujours entendre Rugir les 250 chevaux du moteur de notre représentante cantonale dans des évènements inter – départementaux et faire perdurer la passion qui nous anime tous, n'hésitez pas à nous contacter !

Anthony Montécot

Président des Jeunes Agriculteurs cantonales



Animation



Passage du challenge mayennais cycliste sur la commune de La Dorée

Après une année blanche en 2020, le 34^e challenge mayennais était de retour dans le Nord Mayenne le lundi 2 août sur les communes de Fougerolles-du-Plessis et La Dorée.

Une nouveauté pour la 34^e édition, avec l'accord du conseil municipal et le comité des fêtes, les organisateurs ont décidé de modifier et de durcir le grand circuit avec 6 passages sur la commune de La Dorée. Ce nouveau circuit a séduit le public venu nombreux, malgré les contraintes sanitaires imposées par la fédération française de cyclisme et la préfecture. Un plateau exceptionnel avec la participation des meilleures équipes françaises de DN1 et DN2 dont celle de Laval qui se montrera combattive sur ses terres. 110 coureurs prenaient le départ de l'épreuve avec 104.400 km à parcourir (6 grands tours de 11.400 km puis 10 tours de 3.600 km du petit circuit final).

Dès la fin du premier tour, 16 hommes se sont retrouvés en tête dont 2 coureurs de Laval Cyclisme 53 (Guillon et Dransart), 4 coureurs de Paris Cyclisme Olympique et 2 coureurs de Bricquebec Cotentin. Ceux-ci prennent rapidement 1' d'avance sur le peloton. En arrivant sur le petit circuit final, l'écart s'amenuise progressivement sur le peloton qui perd des unités au fil des tours. Un seul coureur de l'échappée le lavallois Dransart résiste à l'avant et sera rejoint tout d'abord par 4 coureurs, Rapiteau (Laval Cyclisme 53), Bramoullé (UC Cholet 49), Lecamus Lambert (VC Rouen 76) et Hugo Roussel (Dunkerque Grand Littoral Cofidis). A un tour de l'arrivée, Kévin Le Cunff (Dunkerque Grand Littoral Cofidis) et Yohann Simon (Moyon Percy Vélo-Club) feront la jonction sur les hommes de tête. La décision finale se jouera dans la bosse d'arrivée avec Florentin Lecamus Lambert (VC Rouen 76) qui s'impose devant Maxime Dransart (Laval Cyclisme 53) et Kévin Le Cunff (Dunkerque Grand Littoral Cofidis) qui, quelques semaines après, devenait champion paralympique sur route à Tokyo.

Cette dernière manche permet à Hugo Roussel (Dunkerque Grand Littoral Cofidis) de remporter le classement général du 34^e challenge mayennais cycliste.



École Marin Marie

Mesdames, Messieurs

En tant que conseillère municipale en charge de la commission du conseil d'école de Fougerolles du plessis, je me permets de vous adresser ce mot.

Notre commune a encore la chance d'être en RPI avec l'école publique Marin-Marie de Fougerolles du Plessis. L'école dispose de 4 classes pour 84 élèves.

L'établissement a l'avantage d'être composé d'une équipe éducative stable, il bénéficie d'un bon niveau scolaire qui est évalué chaque année au niveau national. De plus de nombreux projets sont mis en place chaque année tel que la classe de neige, la participation au marché de Noël et des activités en lien avec la mairie de Fougerolles. Je précise en amont et j'insiste sur le fait que nous ayons « encore » cette chance d'avoir une école si proche de notre commune car les effectifs sont toujours à la limite, chaque année l'école craint la fermeture d'une classe.

C'est pourquoi je me permets de promouvoir notre école afin de maintenir ce service pour les actuellement familles concernées et les futures. Il en va aussi de l'avenir de notre commune car une école à proximité attire des familles, cela crée un dynamisme donc des investissements d'entreprise ce qui crée de l'emploi. Pour ceux qui se soucient des trajets sachez qu'il existe une navette qui prends en charge vos enfants.

Alors si vous avez des enfants scolarisés ou prochainement à scolariser n'hésitez pas à contacter la directrice et visitez cette charmante école où il fait bon d'apprendre et grandir.

Mme Besnard Domitille Conseillère municipale





Virade de l'espoir

Quelques mots du week-end des virades de l'espoir du 25 - 26 septembre qui se sont déroulées à SAINT ELLIER DU MAINE.

Après une année blanche en 2020 , C'était les 24eme sur le bassin de vie de Landivy mais les 32 ans sur le département.

Au nom de l'équipe de VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE du bassin de vie de Landivy, je remercie toutes les personnes qui nous ont accompagné le dimanche 26 septembre 2021.

La municipalité de SAINT ELLIER DU MAINE ,les associations de la commune ,les élus, les donateurs Les marcheurs une quarantaine de participant,

les cyclos une vingtaine en particulier Mr MERIENNE pour son investissement.

Cette année vous avez été nombreux à nous accompagner sur le site des virades de l'espoir malgré un temps pluvieux.

Sur le département de la Mayenne nous avons récolté 70 000€,

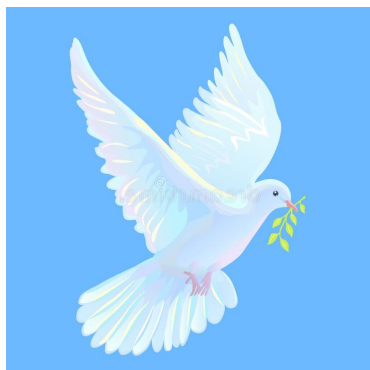
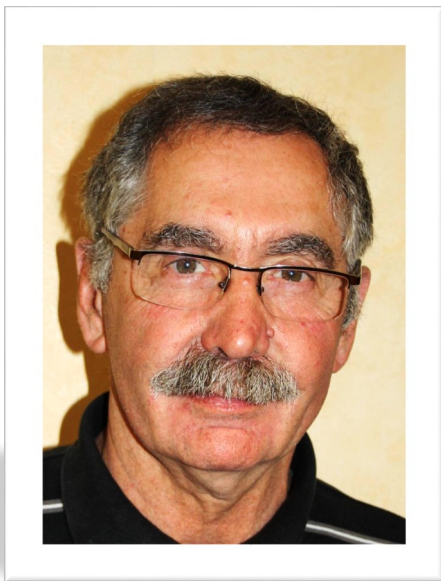
La collecte des journaux ainsi que des bouchons en sac continue dans les endroits habituels. Le 2-09-2021 9t720 de journaux on été livré pour un montant de 1 132.38€.

L'équipe des virades du bassin de vie de Landivy vous donne rendez-vous l'année prochaine à LA DORÉE le 25 septembre 2022

Nous vous adressons, tous nos meilleurs vœux pour 2022

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez téléphoner à monsieur Gerard HERCEND – L'AZERIE – 53190 FOUGEROLLES DU PLESSIS

02-43-05-57-14.



Je tenais à rendre hommage à mon ami Guy, qui nous a quitté le 18 juin , la maladie l'a emporté en quelques mois,

Nous avons eu le plaisir de travailler ensemble pendant 12 années, de 2008 à 2020, c'était un homme avec une personnalité attachante, un homme compétent que se soit tant en administratif que sur le terrain .

Guy s'est occupé de beaucoup de dossiers, un des principaux chantier a été la rénovation et l'extension de la salle des fêtes en 2010, mais également l'assainissement et réseaux d'eau en 2018/2019, il a été un excellent adjoint toujours fidèle à lui-même et à ses convictions.

Un 1^{er} adjoint toujours disponible quand moi, je ne pouvais être présent aux différentes réunions, il me répondait toujours

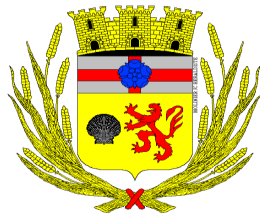
« t'inquiète je suis là, je vais y aller »

Il prenait à cœur toutes ses missions qui lui étaient destinées , il suivait ses chantiers jusqu'au bout avec sérieux.

C'est vrai , il avait son caractère, nous n'étions pas toujours d'accord sur certains sujets mais nous arrivions toujours à trouver un terrain d'entente.

C'est difficile, de perdre un ami, son bras droit, il était apprécié par l'ensemble des élus mais également des agents municipaux qui l'ont côtoyé.

Guy, nous te remercions pour tout ce que tu as fait pour la municipalité , ton nom raisonnera pendant plusieurs années au sein de la collectivité.



Nous avons rendu hommage, le 10 juillet 2021 à M COUPEAU Raymond en nommant le terrain de foot en son nom .

Raymond a beaucoup œuvré pour sa commune , il a été membre du comité des fêtes en tant que secrétaire de 1981 à 2002,

Conseiller municipal de 1983 à 2001, soit 3 mandats, qu'il a mis au profit de la population , mais également président de l'amicale des loisirs de 1998 à 2013, et vice président de 2013 à 2020.

C'était une personne discrète, gentille et bienveillante, notamment auprès du club de foot de La Dorée.

Nous le retrouvions chaque dimanche au terrain pour soutenir les équipes de LA DOREE, Raymond et son épouse ont effectué l'entretien des maillots des joueurs et des locaux pendant plusieurs années.

C'est pourquoi, la municipalité et le club ont voulu le mettre à l'honneur pour que son nom soit gravé dans un lieu qu'il affectionnait beaucoup .

